

## Avis aux parents d'élèves de la Ville de Remich

### Inscription sms2citizen

Chers parents / tuteurs,

À partir du 1 avril 2021 le département Jeunesse de l'administration communale de la Ville de Remich communiquera les informations concernant

- l'école (fermeture exceptionnelle etc...)
- les changements du transport scolaire (changement d'horaire en cas d'inondation, arrêt supprimé etc...)
- la maison relais (délais d'inscription et de réinscription, délai d'inscription pour les vacances scolaires etc...)

via sms2citizen.

Si vous désirez profiter de ce service, veuillez-vous inscrire sur le site [www.sms2citizen.lu/Subsribe.aspx](http://www.sms2citizen.lu/Subsribe.aspx) dans le groupe **Ecole & Maison Relais** de la commune de Remich.

Si vous ne désirez pas profiter de ce service vous devez contacter le Service Scolaire ou l'administration de la Maison Relais pendant les heures d'ouvertures des bureaux pour recevoir ces informations en temps utile.

Cordialement,

Département Jeunesse